



VERSION LIBRE

La revue de la Fédération Française des Motards en Colère du Bas-Rhin
Membre de la Fédération Européenne des Motards en Association (F.E.M.A.)

Une année en demi-teinte

L'année écoulée est riche d'enseignement sur nos dirigeants politiques. Conscients des mauvais chiffres en matière de sécurité routière, ils ont su contourner la loi pour mieux instaurer de nouvelles règles. En effet, les valeurs les plus équitables et les plus élémentaires de notre démocratie ont été bafouées afin d'obtenir des résultats purement démagogiques. Ces propos sont forts, mais avouez quand même qu'un meurtrier ou un voleur bénéficie de la présomption d'innocence avec tous les égards imposés par les réserves d'usage, alors que le citoyen motorisé se voit **condamné avant même d'être jugé**. Pour faire valoir un deuxième droit fondamental qui est celui de l'accèsion à sa propre défense, **il faut d'abord payer**. Créant ainsi devant la justice une inégalité flagrante entre les citoyens. Et comme si cela ne suffisait pas, **une sanction administrative** vient vous soulager de quelques points sur votre bulletin rose sans aucune autre formalité. Mais comme un malheur ne s'abat jamais seul, il devient impossible de rouler à la vitesse maximale autorisée. En effet, passer devant un radar dont l'étalonnage n'a d'égal que la précision de l'horlogerie suisse, sur une chaussée limitée à 130 km/h deviendra impossible. Il sera préférable de passer devant ces boîtes à images à 120 plutôt qu'à 129, ainsi qu'à 140 plutôt qu'à 131 ; car au ministère du Transport ils savent tous que nos véhicules

sont équipés de compteurs ultra perfectionnés. Des aiguilles grosses comme des bûches de Noël sur fond de graduation espacée d'un cil, et dont les indications sont parfois optimistes, parfois pessimistes mais jamais de la précision d'un métronome. Dans ces conditions la tolérance zéro a de beaux jours devant elle et il est préférable d'être plutôt bandit de grands chemins que délinquant de petites routes.

Mais plus près de nous ce sont nos voisins, collègues, élus, amis où pire nos propres membres de la famille qui sont prêts à nous voir disparaître du paysage routier. En effet, dans cette édition de Version Libre, une large place est donnée au problème de la route des Crêtes. Passionnés ou détracteurs, usagers ou riverains, tous ont des raisons d'être en colère. Mais ce qui est grave, c'est qu'une minorité de gens biens pensants trouve facilement écho dans les coursives d'institutions prêtes à assouvir toutes sortes de demandes même les plus discriminatoires. Coluche disait dans un de ses textes **«Tous les Hommes sont égaux. Mais pour certains ça sera plus dur que pour d'autres. En plus si vous êtes petit, noir et mal foutu ça sera très dur.»** Nous sommes motards. Nous voilà déjà avec une tare, alors si en plus nous baissons les bras, nous disparaîtrons dans l'indifférence générale. Mais pour l'instant nous sommes bien vivants. Nous avons fait valoir notre droit à la différence en ce

EDITO

21 septembre 2003. Ce qui aura été une rumeur fondée ou non, tous ensemble, nous aurons su la faire taire. Mais pour l'heure, 2003 est mort, vive 2003. 2004, nous voilà et bonne année à tous.

JiPé

Sommaire	Page	
<i>Édito</i>	1	
<i>Calendrier 2004</i>	2	
<i>Le point sur la Route des Crêtes</i>	3	
	4	
	5	
	6	
<i>TVA sur les casques : Lettre ouverte au Ministre de l'Economie et des Finances</i>	6	
<i>P'tites annonces Nouveaux adhérents La balade des défunts Boutique</i>	7	
	<i>Vitesse : il n'y a plus de ... Innovons ! Hold-up sur les permis ... Bulletin d'adhésion</i>	8

Calendrier 2004

13 mars	manifestation
20 mars	assemblée générale
18 avril	balade de printemps
29-31 mai	assises nationales
11-12 septembre	Villersexel

Et puis

Tous les 1^{er} dimanche de chaque mois de mars à novembre : RDV 9h45 station essence Rond Point Geispolsheim pour une balade informelle repas tiré du sac



**Meilleurs Vœux
et bonnes balades
motardes en 2004**

Chaque mardi soir à 20 heures,
nous nous réunissons au local FPMC
59 avenue des Vosges à Strasbourg (bureau de l'AMDM)

La reproduction, même partielle, de tout matériel publié dans cette revue est interdite (loi du 11/03/1957)
N° ISSN 1296-9567 Dépôt légal : janvier 2004 – 1000 exemplaires publiés
Directeur de publication : Jean-Philippe Perchaud
Rédacteur en chef : Gilles Garreau
Mise en page : Gilles Garreau



FPMC 67 – 59, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg
Tél. : 03. 88. 24. 51. 50 – Fax : 03. 88. 24. 20. 86

E-mail : ffmc67@free.fr
Site web : <http://ffmc67.free.fr>

Nous étions 3 400 motards au col de la Schlucht le 21 septembre 2003

Ce dimanche 21 septembre 2003, les motards ont su se mobiliser afin de défendre leur droit de circuler librement sur la superbe Route qui serpente au milieu des Crêtes Vosgiennes. Selon un comptage réalisé par les FFMC locales, 730 motos se sont regroupées au Col des Bagenelles, 1 650 au Marckstein pour se mettre en route simultanément tandis que d'autres motards se sont joints aux deux cortèges en cours de route, et c'est environ 2 700 motos (3 400 motards), mais aussi une quinzaine de 4X4 du CODEVER qui se sont rassemblés au Col de la Schlucht vers midi pour écouter le discours des organisateurs.

Se sont succédés au micro des représentants des associations organisatrices. Jean-Philippe Perchaud (Président de la FFMC 67) précise, par exemple, que «ce week-end est consacré aux journées du patrimoine. Mais le patrimoine n'est pas composé uniquement de vieilles pierres, la Liberté doit également être considérée comme un patrimoine». Quant à Thierry Frantz (Vice Président de la LMRA) il réaffirme que «notre objectif est de se retrouver avec tous les acteurs autour d'une table ronde où chacun des participants pourra s'exprimer». Serge Schoffmann



© GILLES GARREAU

Jean-Philippe Perchaud, Thierry Frantz et Jacques Gasser mettent au point les derniers préparatifs avant la manif



© GILLES GARREAU

730 motos se sont regroupées sur le parking du col des Bagenelles

(Président FFMC 68) relate l'appel téléphonique d'un Sous-Préfet reçu le vendredi précédent la manifestation. Cet appel visait tout simplement à annuler le rassemblement pour la "bonne raison" qu'il n'était pas fondé. Le Sous-Préfet n'a cependant pas souhaité s'exprimer en public pour démentir le projet.

Il est d'ailleurs dommage qu'aucun représentant officiel ne se soit déplacé pour l'occasion. Heureusement, la presse locale est venue nombreuse et a pu constater la volonté de dialogue des organisateurs. Les consignes de sécurité et de convivialité ont été très clairement données aux départs des cortèges. Les routes n'ont pas été fermées et laissées libres à la circulation malgré le nombre très important de manifestants. Les rares motards qui ont fait rugir leurs moteurs ont aussitôt été abordés par les

organisateurs en nombre afin de leur expliquer tout le mal qu'ils pouvaient faire en agissant de la sorte.

Somme toute, cette démonstration de force peut être considérée comme la plus importante à ce jour dans le Massif Vosgien. Ces organisateurs (FFMC 67, 68 et 88, LMRA et CODEVER) ont su mobiliser non seulement les motards des départements locaux, mais également ceux du Doubs, de la Côte d'Or, de l'Aude et de fortes délégations suisses, allemandes, luxembourgeoises et néerlandaises. Ce fut un grand rassemblement qui s'est terminé autour d'un barbecue géant organisé par le moto club de Munster.

Restons vigilants et défendons les droits de tous les usagers de la route.

Gilles Garreau

Correspondant Moto Magazine Bas-Rhin

Une réunion à Colmar pour une meilleure cohabitation

Cette réunion tant demandée, elle a eu lieu dès le mardi suivant (23 septembre 2003) à Colmar à l'initiative des DNA (Dernières Nouvelles d'Alsace). Etaient présent autour de la table le sous-préfet de Ribauvillé (en charge de la sécurité routière dans le Haut-Rhin), le responsable de l'Escadron départemental de sécurité routière de la gendarmerie, un représentant de la DDE, un administrateur du Parc des Ballons des Vosges, des représentants des deux organismes de tourisme d'Alsace, le président de la FFMC 67, un représentant du Collectif de DEFense des loisirs VERTs, le vice président de la Ligue Motocycliste Régionale d'Alsace, et d'autres représentants d'associations (Moto+, dépasse-Montagne,...). Une démarche de bonne volonté qui a permis à chacun de se



© DNA BERNARD SCHMIDLE

Un seul casque sur la table : celui de Jipé

rencontrer. Souhaitons que cette prise de contact servira de base à d'autres rencontres plus fructueuses.

Gilles

Courrier d'un lecteur suite au reportage dans Moto Magazine

Nous avons trouvé intéressant de vous faire partager la réaction d'un lecteur Alsacien suite à la parution de Moto Magazine de novembre. Vous trouverez donc dans les lignes ci-après le courriel de ce lecteur, les réponses de Nicolas Grumel (Moto Magazine) et Jean-

Philippe Perchaud (président FFMC 67) et la nouvelle réaction de Phanuel notre lecteur.

Nous profitons de ces quelques pages de lecture pour insérer quelques photos prises lors de la manifestation du 21 septembre 2003.

La rédaction



Une sécurité active a été mise en place

La réponse de Nicolas Grumel

Je réponds à votre courrier car c'est moi qui ai demandé à Gilles Garreau un reportage sur la manifestation de la route des crêtes vosgienne.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux articles de Moto Magazine. Votre courrier a le mérite d'être clair et vous ouvrez le débat plus que vous ne montrez une réaction de colère sans suite. Permettez-moi donc d'échanger avec vous :

Que les groupes de motards soient une nuisance pour les riverains de la route des crêtes, c'est peut être vrai. Mais ils roulent sur un espace public, non dans une propriété privée. Votre comparaison avec le fait de jouer du saxo dans un domicile ne tient donc pas. Parlez-en aux riverains du périphérique parisien, ou de l'autoroute A4 pour se situer plus près de l'Alsace... Ils préféreraient avoir un saxophoniste chez eux qu'un vrombissement lancinant et continu.

A Moto Magazine, nous pensons qu'un problème de cohabitation peut se résoudre par le dialogue, plutôt que d'avoir recours à des interdictions officielles

systématiques. En cela, nous relayons l'avis de la FFMC, et notamment de la FFMC 67. Or, d'après ce que je sais du dossier (je me suis rendu sur la fameuse route, j'ai notamment discuté avec le directeur du Parc Régional du Ballon des Vosges et avec des randonneurs), le vrai problème se situe là-bas dans le manque de dialogue : associations de randonneurs et de motards se renvoient la balle, les uns accusant les autres de faire du bruit, et ces autres accusant les premiers de demander des mesures discriminatoires. La manifestation était préventive : les antennes FFMC souhaitaient montrer qu'il fallait dialoguer avec les motards. Une telle mobilisation ne peut être qu'entendue par les pouvoirs publics, qui devront désormais les prendre en compte, quelque soit leur volonté.

Quant au problème des Allemands, les routes sont du domaine public, donc ouvertes à tous, étrangers compris. La France est une terre d'accueil, et si l'on montre qu'on est plus accueillant que nos voisins, c'est plutôt positif, non ? A Paris (une des villes les plus visitées du

monde), nous sommes régulièrement gênés par les encombrants cars de touristes. Personnellement, ça me fait plutôt plaisir d'habiter dans un endroit que tout le monde veut voir, je mesure ainsi l'intérêt de vivre dans cette ville. Evidemment, quand on fait le choix de vivre à la campagne, c'est pour le calme. Mais après tout, de nombreux commerces, bars et restaurants ne se plaignent pas des hordes d'Allemands qui visitent les Vosges. Ou bien, ils s'en plaignent mais sont quand même bien contents de récolter leurs devises...

Je suis moi-même motard de tous les jours, y compris l'hiver. Je peste parfois contre ces pilotes du dimanche qui ne savent pas conduire. Mais jamais je n'imaginerais qu'on en arrive à leur interdire la route. Nous vivons dans un pays libre !

Bonne route, profitez bien du cadre exceptionnel dans lequel vous pouvez exercer votre passion pour la moto. Prenez du plaisir !

*Nicolas Grumel
Moto Magazine*

Extrait de la réponse de la FFMC 67

...
Afin de pouvoir vous répondre de manière des plus constructives, nous avons relu avec la même attention, l'article en question, puis votre courrier et enfin la réponse de Nicolas Grumel. Pour information sachez que Gilles Garreau est non seulement correspondant à Moto Magazine, mais également élu des sociétaires de l'Assurance Mutuelle des Motards, secrétaire de la FFMC 67 et rédacteur en chef de notre journal local (Version Libre). De ce fait il est très informé sur la nature et le comportement des motards mais aussi sur les motivations fondées ou non de nos détracteurs.

Pour revenir au contenu de l'article, il est vrai que certaines phrases, mots ou groupe de mots sont stéréotypés. Ce la est du à des exigences du lectorat national pour qui des problèmes régionaux seraient difficilement explicables en quelques lignes. Dans ce même article, Gilles ne porte aucune mention à polémique mais se contente bien de relater des faits. Or le seul fait condamnable envers les motards, c'est le bruit. Tout autre élément tel que vous avez pu les définir dans votre courrier est de nature à provoquer des amalgames. Cette phrase n'est nullement faite pour vous culpabiliser, elle est la synthèse de notre quotidien au sein de l'antenne (de la FFMC 67). En effet, si



© GILLES GARREAU

Jean-Philippe Perchaud engage la communication avec les médias ((ici France Bleu Alsace)

une horde de motards se déplaçait à zéro décibel, ferait-elle l'objet d'autant de critiques selon le jour, la nationalité, le nombre, voire sa vitesse ? La réponse à

cette question ne peut être formulée que par la négative, à moins que, nourri par une mauvaise foi, le manque de bruit devienne l'argument d'une nouvelle sorte d'accidentologie : le silence. Ainsi la boucle est bouclée et le motard sera toujours accusé de tous les maux. De ce fait la manifestation prenait tout son sens dès lors qu'une injustice basée sur des amalgames, condamne une catégorie d'usagers.

Ces quelques lignes ne solutionnent pas la problématique du bruit. Elles rappellent juste que la Société est composée d'individus trop souvent égoïstes et atteints de consommation frénétique, au détriment du raisonnable, du bien être et du respect d'autrui. Car là nous touchons à un problème économique. Nicolas l'évoque par le biais du tourisme, (il faut l'excuser car à Paris l'Euro à une connotation de devise), mais il faut également le positionner en terme de commerce de marchandises non homologuées mais fortement rentables pour le distributeur. Dans ce cas, il est dommage que seuls les consommateurs fassent les frais d'une politique de répression. En effet en France il n'est pas interdit d'acheter, mais de consommer.

Dans votre courrier, vous avez également évoqué la "négociation d'un circuit". Ce

(suite page 5)

(suite de la page 3)

sujet fait l'objet de débats réguliers dans diverses commissions de sécurité routière. A ce jour plusieurs études sont en cours. Si nous transposons le sujet vers la violence de notre société, le ring de boxe utilisé comme exutoire est-il la réponse universelle à toutes les violences ? A cette question, la réponse est non bien sûr. Un circuit moto ne répondrait donc qu'en partie à ce problème. D'autres motards soucieux de liberté ne souhaitant pas être mis dans un ghetto ou autre prison dorée à plusieurs milliers d'Euros, continueraient à rouler ailleurs.

Pour information, sachez que la Direction de l'Anneau du Rhin à Biltzheim, nous a transmis une proposition de location de ce circuit privé. Le tarif minimum s'élève à 6 219,20 Euros pour un jour de week-end ou férié. Nous savons qu'il y a une demande. Quelle injustice pour la FFMC,

à qui on répond que 33 € c'est trop pour une cotisation annuelle et que, dans le même temps, une somme de 150 € pour une après-midi sera dépensée. Pourtant c'est bien à la FFMC que l'on demande d'être défendu pour un usage quotidien ou dominical de la moto afin de pouvoir rouler à moindre coût et en toute sécurité sur la route.

La manifestation du 21 septembre 2003 avait pour but d'éveiller les consciences, à savoir que les motards doivent assumer leurs actes, mais également rappeler aux riverains, adminis-

trations, politiques, écologistes, et autres acteurs de la société civile que nous sommes dans une république (pas encore bananière) et que le droit s'impose à tous.

... Jean-Philippe PERCHAUD – Président



Les motos sont canalisées dès l'entrée du parking des Bagenelles

La dernière réaction de Phanuel

Tout d'abord veuillez m'excuser de vous répondre tous en même temps, je n'ai malheureusement pas le temps de vous répondre individuellement.

Je souhaite simplement apporter quelques précisions à mes propos. Je rappelle bien sûr que je suis motard comme vous, et que je n'ai pas de voiture, sans doute contrairement à vous ;-). Cette précision pour montrer que je suis concerné au premier plan par la problématique de la moto dans la circulation quotidienne.

Pas de voiture veut dire aussi que mes promenades dominicales je les fais bien sûr à moto. Et ça serait bien un comble si j'étais interdit de circulation "chez moi". J'ai peut-être écrit un peu vite que "les mesures de restriction envisagées sont justifiées", car je n'ai pas connaissance exacte de ces mesures. J'aurais dû écrire "des mesures, éventuellement restrictives, pourraient être envisagées". S'il s'agit de restrictions (j'ai notamment cru comprendre que les Week-End étaient visés) ce n'est pas une interdiction, et je pourrai continuer à me rendre au travail par cette route.

D'autre part, j'ai utilisés des propos volontairement provocateurs, mais qui sont malheureusement des citations de mes voisins. En effet, la proportion de motards allemands est considérable et remarquée, et la population de la Haute Vallée de la Bruche n'est pas franchement germanophile, ni prête à oublier son rattachement forcé à l'Alsace. Comme le disait ma boulangère : "Ici on parle pô le chleu!". Cette mentalité me répugne évidemment, mais il n'en est pas moins

qu'une fois de plus l'Allemagne, en interdisant les convois de motards, a refilé le bébé à son voisin (je pense également aux déchets nucléaires et ménagers par exemple). En appliquant le même type de réglementation, nous ne serions certes pas plus accueillants, mais un certain équilibre serait peut-être rétabli.

Enfin, j'ai insisté suffisamment lourdement sur les aspects **groupe et loisirs**. Certes le bruit est la nuisance principale, et les hordes ne font qu'aggraver cet état de fait. Personnellement je n'entends pas la différence entre "15 pots homologués" et "10 homologués + 5 non", la non-homologation est un prétexte hypocrite pour rejeter la faute sur les "méchants peu nombreux qui jettent le discrédit sur les autres". Un 1100 GSXR 100% légal fait largement plus que 85dB à 12 000tr/min! (ah ben oui mais on ne mesure qu'à 9 000...) De plus, on ne m'enlèvera pas l'idée qu'il est plus tentant de se tirer une bourre entre potes que tout seul (je l'ai fait comme vous...). Peut-être que cela n'augmente pas le nombre d'accident (on est plus concentré quand on arsouille), mais cela créé un sentiment d'insécurité (c'est à la mode) insupportable. N'avez vous jamais brandi votre poing lorsque vous avez été surpris par cinq motos qui sortent "un poil large" d'un virage en épingle ? De même (pour en revenir à l'aspect loisir) lorsque des travaux dans la rue font un vacarme d'enfer, le français peste, mais ne dit rien : "ils travaillent". En revanche si des jeunes font du boucan avec des skates sur un

banc, le même français appelle les flics... Il ne me semble pas illégitime de s'opposer plus vigoureusement aux nuisances causées par ceux qui "s'amuse", qu'à celles causées par ceux qui travaillent.

D'aspiration libertaire, je suis carrément anti-restriction, et aussi anti-propriété privée. C'est pour ça que je qualifie ces montagnes de "chez moi", et non pas "sur mon territoire", et encore moins "sur le territoire publique". Je suis en montagne peinarde, et TOUT LE MONDE est bienvenu, chez moi et chez mes voisins...(c'est une notion peu évidente pour le citadin qui doit partager la même superficie avec mille fois plus de voisins). Simplement, comme disait ma grand-mère (je suis d'ailleurs agacé de devoir le rappeler à certains d'entre vous adultes jouisseurs et égoïstes) : "La liberté des uns termine là où commence celle des autres".

En résumé, je ne condamne pas le mouvement motard au contraire, mais je tiens à souligner l'importance des nuisances, trop souvent minorées dans vos revendications et publications. Coup de chapeau tout de même à Motomag pour sa campagne de sensibilisation (presque autocritique) "des affichettes", et à M. PERCHAUD pour son analyse approfondie de la situation.

Et bien sûr, c'est la raison de mon intervention : je vous rejoins tous pour dire qu'il faut absolument favoriser le dialogue entre motards et pouvoirs publics, ET RIVERAINS.....

A demain sur les routes !

Phanuel

L'avis d'un randonneur

Je suis totalement favorable à l'idée de fermeture de la route des Crêtes mais pas seulement aux motards aussi aux voitures. Je pense que du Markstein au Bonhomme cette route devrait être fermée les dimanches et jours fériés à tous les véhicules à moteur. La navette qui existe déjà pourrait être utilement développée et ses passages plus fréquents entre ces 2 points. Cela permettrait aux motards comme aux autres de faire un morceau de chemin à pied et de constater combien ce coin des Vosges est beau quand il n'y a pas ces nuisances sonores et olfactives et les comportements plus qu'inacceptables de certains (motos surtout mais autos aussi) qui se croient les maîtres du monde parce-qu'ils ont les moyens de polluer sans vergogne et sans raisons autre qu'un plaisir égoïste et éphémère (je ne parle même pas des immondices qui traînent sur les bords de route, ni d'ailleurs du massacre quasi hebdomadaire qui n'émeut plus personne).

J'étais ce week-end dans les Hautes Vosges et vous confirme que ça ne peut plus durer. C'est scandaleux de laisser faire, surtout qu'au moins une moto sur deux vient d'Outre Rhin où des interdictions similaires sont, semble-t-il, déjà en vigueur. Puisque le bon sens n'a pas cours en France et que tout se traite à travers des groupes de pression (voyez par ailleurs les chasseurs - autre

scandale) il faut bien que les marcheurs se mobilisent enfin. C'est triste mais chacun son truc. Il faut enfin comprendre (et la sécheresse de cette année n'est sans doute qu'une illustration de début, les choses iront s'amplifiant) que notre Terre est à l'agonie et que nous avons tous collectivement la responsabilité du monde que nous transmettrons à nos enfants. En foi de quoi tout ce qui est atteinte à l'environnement doit à présent être combattu avec vigueur et sans aucune indulgence. Et les motos sur la route des Crêtes sont une atteinte totalement inutile, facile à éviter.

J'étais cet été en Norvège et dans ce pays on a compris que l'environnement était la priorité des priorités. Les routes de montagnes sont souvent à péage, les contrôles pollution et bruit extrêmement fréquents et sévères, la vitesse très limitée. C'est peut-être l'exemple à suivre puisqu'il n'y a que le fric qui mobilise.

Si j'y suis le 21 septembre, ce sera pour dire oui à la fermeture. Je vais d'ailleurs me renseigner si du côté des randonneurs quelque chose est prévu. Il est vrai que les "randonneurs en colère" ont jusque là fermé leur gueule (on ne les aurait de toute façon pas entendu du fait du boucan des motards). Désolé mais sur ce point je deviens intolérant car exaspéré.

Bonne journée

*Claude
Randonneur en colère*

Et maintenant ?

Ce projet de fermeture de la Route des Crêtes est un serpent de "Maire" qui ressort régulièrement (oserais-je dire à chaque élection ?). Nos opérations "Calmos" de 2002 et 2003 n'ont pas eu l'impact souhaité auprès des élus et des médias, mais a été, au contraire, le point de départ d'une répression accrue. C'est pourquoi nous avons organisé cette manifestation géante qui a été un succès.

L'objectif des organisateurs n'est pas de monter les différents utilisateurs du Massif Vosgien les uns contre les autres. Bien au contraire. Le massif est suffisamment grand pour accueillir chacun selon ses passions. Soyons tolérants et courtois. Si tous, nous arrêtons de vivre en égoïste et vivions nos passions en pensant aux autres usagers, tout serait tellement mieux.

En attendant, certains lobbies se créent. Leur objectif est de supprimer l'accès du Massif Vosgien à toute circulation : véhicules à moteurs, mais également cyclistes, cavaliers et randonneurs afin de préserver la faune et la flore. Peut-être un jour l'interdiction atteindra une partie de la faune qui se nourrit sur place et par voie de conséquence modifie l'équilibre décidé par ces lobbies. Où cela va-t-il s'arrêter ?

A la FFMC, avec le CODEVER et la LMRA, nous avons décidé d'être vigilants et à l'écoute de tous. Nous avons choisi la voie de la cohabitation, de l'éducation et de la tolérance. Nous accepterons toutes vos remarques avec plaisir. Ecrivez-nous !

Lettre ouverte à M. Francis MER Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur le Ministre,

Vous allez participer le 4 novembre à la réunion d'ECOFIN. Cette réunion doit aborder l'annexe H des produits pour lesquels un taux réduit de TVA est accepté.

La Fédération Française des Motards en Colère, en tant que fédération représentative des usagers de deux-roues motorisés, tient à renouveler auprès de vous sa demande que les éléments de sécurité réglementés et obligatoires bénéficient d'un taux réduit de TVA. Nous visons notamment les casques moto.

Notre argumentaire tient en quatre points :

Le gouvernement et le Président de la République ont décidé de faire de la sécurité routière une priorité. Cette décision se doit d'être appuyée par des éléments incitatifs forts. Le casque moto est un élément réglementé, obligatoire et indispensable à la sécurité des motocyclistes et des cyclomoteuristes. Son bon état et son remplacement en cas de choc sont également des éléments réglementés et essentiels pour qu'il joue son rôle protecteur. Nous jugeons indispensable de favoriser l'acquisition et le remplacement régulier de cet accessoire de sécurité en le faisant bénéficier d'un taux réduit de TVA.

Le second point de notre argumentaire tient compte des ressources plus faibles des jeunes alors que ce sont eux qui payent le plus lourd tribut à l'insécurité routière. Rappelons qu'en 2001, 164 adolescents de 14 à 17 ans ont été tués et 9062 blessés dans un accident impliquant un cyclomoteur (chiffres ONISR) et que lors d'un accident, près de 70 % des

cyclomoteuristes sont touchés à la tête (ONISR), ces traumatismes crâniens engendrant souvent de multiples séquelles. Nul doute que favoriser l'achat et le remplacement du casque par les jeunes grâce à ce taux réduit témoignerait d'une véritable volonté de réduire le nombre de morts et de blessés graves parmi la jeunesse.

Concernant l'harmonisation européenne, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que le représentant britannique à ECOFIN, a clairement exprimé que le Royaume-Uni prévoit de maintenir son taux actuel de TVA à 0% sur les casques. D'autres Etats Membres, formellement ou officieusement, ont exprimé leur intérêt à appliquer un taux semblable sur les casques (Belgique, Suède, Grèce).

Enfin, concernant le budget de notre pays, les calculs sur le manque à gagner en matière de recettes fiscales qui découlerait d'un taux réduit de TVA sur les casques moto prouvent que celui-ci serait extrêmement faible compte tenu qu'il se vend environ 800 000 casques par an en France.

Enfin, nous tenons à porter à votre connaissance le fait que notre Fédération a déjà recueilli près de 100 000 signatures sur une pétition demandant le taux réduit de TVA sur les éléments de sécurité réglementés et obligatoires dont les casques moto, les grands fabricants de casques s'unissant à notre démarche. Souhaitant que vous teniez compte de nos arguments lors de la réunion d'ECOFIN, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Bureau National de la FFMC Nadia Lévêque.

P'tites annonces

Ventes motos :

Suzuki 600 S Bandit, 2001, 9 000 km, Echap double ixil, excel. Etat, pneu AR neuf, plaquette AR neuve, entretien Suzuki, 4 800 € 03.88.18.83.77

Yamaha R1, 2002, 9 200 km, rouge, passage de roues, capot de selle et pot mig, 9 500 € à débattre

Régis 06.82.95.96.69

Kawasaki 1100 ZZR, 1994, 85 500 km, Bulle haute MRA, poignées chauffantes, pot Vipert, Disques Beringer, Plaquettes neuves, Durites Aviat, pneus AV/AR neufs, 3 600 €

Stéphane 06.72.73.68.00

Honda 750 VFR, 1994, 30 000 km, bleu, état exceptionnel, 5 000 €

Régis 06.82.95.96.69

Ducati 600 SS, 1997, 18 000 km, rouge, 3 800 €

Alain 06.70.00.33.49

Kawasaki 1200 ZX12R, 11/2000, 8 000 km, ligne Akrapovik, selle perso, bulle haute, passage de roue, full power, 10 000 € à débattre

Régis 06.17.96.66.11

Le comité de la FFMC 67 souhaite la bienvenue à :

René
Bernard

HAGUENAU
VENDENHEIM

La Balade des défunts

Nous étions quatre, bien vivants, à répondre, ce dimanche 2 novembre, à l'invitation au voyage.

Sur nos fiers destriers nous allâmes par monts et par vaux à la découverte de l'Alsace du Nord. Les forêts étaient parées des couleurs de l'automne, une pluie de feuilles saluait parfois notre passage.

Sous un fort beau soleil, nous avons rejoins Wengelsbach, par des chemins de traverse, sans oublier de nous arrêter au monument commémoratif de la guerre de

1870 à Reichshoffen.

Ce hameau perdu au fond des bois possède une taverne fort courue « au Wasigenstein ». La spécialité en est le gibier que nous appréciâmes, les servantes étaient jeunes et jolies ce qui ne gêna en rien la dégustation, au contraire. Sur le chemin du retour nous croisâmes du gibier mais cette fois galopant à travers champs.

A différents moments de notre périple, nous avons croisé la maréchaussée. Une fois ils laissaient leurs montures se

reposer, une autre, à l'affût, ils avaient dissimulé une boîte à image dans un véhicule à quatre roues et stationnaient tranquillement dans un petit village, une dernière fois ils attendaient, à l'affût, les récalcitrants à la pax Sarkozyenne.

Autre temps fort de notre périple, le tour de la citadelle de Bitche.

Nous avons terminé par une dégustation de thés et d'infusions dans la demeure d'un du groupe.

Pour résumer : excellente journée.

Bertrand

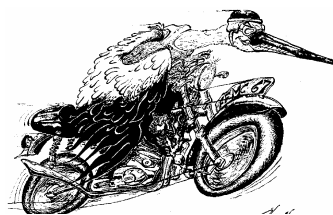
Boutique FFMC



Tee-shirt FFMC 67 blanc, 100% coton 170g/m², dessin cigogne au dos et logo au cœur.

Taille M ? L, XL ou XXL

9 € l'un ou 15 € les 2



Motocollant FFMC 67
Couleur sur fond blanc

0,75 €

Pin's FFMC

2002

4 €



MOTARD A BORD

Motocollant « MOTARD A BORD »

1,5 €

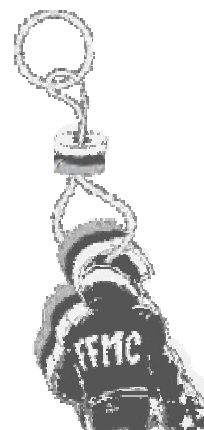
Motocollant FFMC 2003

1,5 €



Pin's FFMC 2003

5 €



Porte-clés en mousse

3 couleurs

3 €



Article	taille	nombre	prix	total
Sweat-shirt FFMC 67 X	27,00 € €
Tee-shirt national X € €
Tee-shirt FFMC 67 X € €
..... X € €
..... X € €
..... X € €
Frais de port (pour tee-shirt et sweat-shirt)				4,50 €
Total de la commande			 €

Bon de commande

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

N° tél. :

Coupon à retourner en joignant votre chèque à l'ordre de FFMC 67 - 59, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

VITESSE : IL N'Y A PLUS DE LIMITE à la mauvaise foi du gouvernement

Un grand renfort de publicité, des radars ont été installés sur les routes pour le week-end de la Toussaint. Venant peu après la semaine de la sécurité routière où des silhouettes macabres ont été dressées, tout un chacun peut constater que les boîtes automatiques sont positionnées dans des endroits différents.

Pompes à fric ne nécessitant presque pas d'intervention humaine, c'est tout bénéf. A Strasbourg, place de Bordeaux, pour la deuxième année consécutive, plusieurs silhouettes rappellent les tués. Et qu'a-t-on fait pour la sécurité ? **Rien** ! L'Etat a besoin d'argent et ne veut rien dépenser pour la prévention.

On profite des 7 500 morts sur la route pour faire de la répression lucrative ; on profite des 15 000 personnes âgées qui sont décédées par manque de prévention lors de la canicule de cet été pour nous faire travailler plus. Le gouvernement exploite chaque événement pour augmenter ses rentrées financières.

« Les Français sont des veaux », disait De Gaulle ! Les syndicats n'ont plus la notoriété d'antan, les associations de défense des usagers manquent d'adhérents, le gouvernement en profite. Que personne ne se plaigne, seule l'union fera la force !
Avis.

Phil

Hold-up sur les permis de conduire

Un simple petit arrêté publié le 17/12... à la veille de Noël ! Les radars automatiques ne sont pas seulement un gigantesque tiroir caisse, ils sont aussi des instruments de vol organisé des permis de conduire. En effet, lorsqu'un véhicule est flashé par un radar automatique, cela entraîne :
la lecture automatique de la plaque d'immatriculation,
le traitement automatique de l'envoi de la contravention,
le retrait automatique des points du titulaire de la carte grise,
... et quid du reste, notamment de la suspension administrative du permis.
La présomption automatique de culpabilité devient la loi !
Pour rendre le système encore plus pervers, et en totale contradiction avec les principes fondamentaux du droit français,

un arrêté du 17 décembre 2003 prévoit l'interconnexion entre le fichier du système contrôle automatisé et le fichier du système national des permis de conduire.

La FPMC proteste contre ces méthodes et appelle les usagers de la route à réagir en refusant :

la mise en cause de la présomption d'innocence,
le croisement des fichiers informatiques et
l'accumulation des images

car ces pratiques portent atteinte à la vie privée des citoyens. Ce ne sont pas les radars automatiques qui font baisser le nombre de tués, c'est la prise de conscience des usagers et un début de changement des comportements grâce notamment à la sensibilisation aux questions de sécurité routière.

La FPMC demande une nouvelle fois que la politique de sécurité routière soit basée sur la sensibilisation et le continuum éducatif dès le plus jeune âge et non exclusivement sur la répression

Innovons !

Dans la société actuelle, seuls comptent la productivité et le profit. Pourtant et malgré cela, de grandes entreprises misent sur l'innovation et le non conventionnel. Pour illustrer cette orientation, prenons le cas BMW avec le C1 et de Citroën avec le C3 Pluriel. Nous voilà face à des projets bouleversant le concept du 2 et 4 roues. Tellement novateurs que même le client reste indécis. Mais au-delà de cette indécision de la clientèle, l'idée, de la part des constructeurs, d'avoir pu et su mener des projets au devenir commercial incertain relève du défi de la sempiternelle « étude de marché » ainsi que de « l'économiquement non rentable ». Pour arriver à une telle évolution dans les mentalités des constructeurs, il aura fallu plusieurs paramètres conjoncturels de notre mode de vie. BMW, ayant fait le constat de l'engorgement des grandes métropoles, propose à une clientèle exigeante et fortunée

d'abandonner le confort douillet des berlines contre un véhicule hybride à deux roues, sans pour autant quitter son costume-cravate.

Quant à Citroën, il invente dans une même voiture, l'utilitaire-berline à vocation familiale et un cabrio-coupé pour dandy.

Mais finalement ces deux concepts n'ont-ils pas un relent de philanthropie, de nouvelle valeur sociale ? Cette fameuse valeur sociale qui consiste à niveler les biens nantis vers des réalités quotidiennes et à vouloir faire accéder à une marche supérieure les gens des couches populaires. Tout cela ne fait-il pas un peu naïf ? Peut-être bien, mais la naïveté ne serait-elle pas cet esprit qui insuffle l'innovation ?

Le jour où UFOLEP, la FFM et la FPMC seront assis à la même table pour construire un projet commun, nous serons, c'est sûr, sur le chemin de l'innovation. Alors, à l'instar de BMW et de Citroën, et dans un esprit de naïveté, innovons !

JiPé

ADHEREZ A LA F.F.M.C.

DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE

NOM :

Prénom :

E-mail :

Adresse :

N° tél. :

Code Postal : Ville :

Date de naissance :

Cotisation annuelle membre adhérent

_____ 33 €

Donateur FPMC 67

_____ à partir de 17 €

Abonnement annuel à Version Libre

_____ 5 €

Signature :

En cas de ré-adhésion, indiquez votre numéro de carte :

Adhésion pour 2004

Coupon à retourner en joignant votre chèque à l'ordre de FPMC 67 - 59, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG